

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, sur les relations franco-canadiennes et notamment le différend en matière de pêche, Paris, lundi 25 janvier 1988.

Madame le Gouverneur général,

- Au terme de la première journée de votre visite officielle en France, je suis particulièrement heureux de vous accueillir ici, au Palais de l'Élysée. Nous connaissons les services que vous avez rendus, que vous continuez de rendre à votre pays dans vos hautes fonctions, votre liberté d'esprit et ce que vous représentez auprès du peuple canadien. C'est donc pour nous, un honneur que vous avoir parmi nous.

- Ces paroles de bienvenue s'adressent assurément, aussi, à M. Sauvé, qui lui-même prend part à la vie civique du Canada, aux personnalités qui vous accompagnent, que j'ai eu le plaisir de saluer lors de la présentation, et notamment, monsieur le vice-premier ministre du Canada.

- Comme je vous le disais, au moment de votre arrivée, voici huit mois, presque jour pour jour, que j'entreprenais à Ottawa une visite au Canada, une visite d'Etat, au cours de laquelle, de Gaspé à Régina, j'ai pu mieux connaître et mieux comprendre votre grand pays. Gaspé, avec la trace de Jacques Cartier, qui pour nous représente de grands souvenirs, une évocation forte de ce que furent les vertus de nos ancêtres. Régina, Saskatchewan, qui, je crois est votre province d'origine.

- Les nombreux entretiens qui m'ont été ménagés, la diversité des provinces que j'ai parcourues, et plus encore la qualité de l'accueil qui nous a été réservé à ma femme et à moi-même, tout cela dépassant nos personnes, s'adressant à notre pays, nous a laissé le plus vif souvenir.

- A votre tour, répondant à l'invitation que je vous avais alors adressée, vous commencez un voyage en terre française qui, au demeurant, nous le savons, vous est familière. Je suis convaincu que votre visite - la première de ce genre jamais effectuée par un Gouverneur général du Canada - servira utilement l'histoire des relations entre votre pays et le mien, une histoire qui nous a un temps séparés, mais dont on sait combien elle est riche d'expériences, de réalisations et aussi d'épreuves communes.

- Personne n'oublie ici qu'à deux reprises, le Canada s'est trouvé au côté de la France et de ses autres alliés pour faire face à la guerre et à son cortège de souffrances. Le sacrifice des héros de Vimy, auxquels vous irez rendre hommage après-demain, en signifie le douloureux symbole. Soucieux d'éviter que pareils conflits puissent se reproduire, que la guerre redevienne possible, la France et le Canada oeuvrent sans relâche pour la sauvegarde et le maintien de la paix, prônant la recherche de cette paix par les moyens qui nous paraissent les plus sûrs et d'abord la restauration de la confiance.\

A ce titre, nous avons salué comme un événement positif la récente signature, par les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique, de l'accord sur les armes nucléaires intermédiaires. J'ai personnellement pris part à cette approbation que j'estimais nécessaire et utile, mais en rappelant toutefois qu'il ne pouvait s'agir là que d'une étape vers une réduction vraiment significative de leurs armements, aux deux partenaires, arsenaux nucléaires centraux, conventionnels, chimiques. Le désarmement, c'est notre conviction, ne servira réellement la sécurité internationale et ne fortifiera la paix que s'il répond à des conditions d'équilibre, de globalité et de contrôle de -nature à accroître vraiment la sécurité de tous.\

Vouloir la paix dans le monde, c'est aussi - et peut-être est-ce l'essentiel à l'époque que nous vivons - savoir mettre en place les conditions d'un ordre économique international plus juste, plus conforme aux intérêts des nations. C'est, en particulier, imaginer et mettre en oeuvre les solutions durables qui pourraient porter remède au déséquilibre grandissant entre pays nantis et pays pauvres. J'ai constaté souvent, et particulièrement lors des sommets industriels qui nous réunissent chaque année (le prochaine aura lieu au mois de juin chez vous) à quel point le Canada et la France épousaient généralement les mêmes causes. C'est développer et rechercher les moyens appropriés pour en corriger les terribles effets. Je le répète, sur tous ces sujets, surtout avec l'évolution récente des marchés boursiers et des marchés des changes, la situation demeure inquiétante. Oui, j'ai constaté ainsi que le Canada et la France poursuivant les mêmes efforts, se retrouvaient le plus souvent, dans les enceintes internationales, pour défendre des positions similaires. Nul doute, en effet, que les grandes puissances industrielles, ont, devant la situation qui s'est créée, des responsabilités particulières. S'il ne convient pas que ces sommets deviennent des institutions permanentes, c'est là que sont donnés des élans dont les conséquences se répercutent tout le long de l'année et qui inspirent les grands choix.

Notre convergence de vues sur les grands problèmes est sans doute, le fait de deux pays alliés, de deux pays amis. Mais dans le cas qui nous occupe, cette similitude de pensée se trouve à l'évidence nourrie et renforcée par notre appartenance au mouvement francophone. On se connaît d'autant mieux que l'on parle la même langue. A Paris, il y a deux ans, les bases d'une nouvelle solidarité internationale ont été jetées avec succès. Votre pays a pris le relais, avec l'enthousiasme et l'efficacité que l'on sait. Et, à Québec, il y a quelques mois, une étape supplémentaire a été franchie qui a donné à ce mouvement l'élan et la maturité nécessaires et un incontestable prestige. Et quand on sait les obligations et la nature même de votre pays, on mesure les progrès accomplis au cours de ces dernières années.

Pour toutes ces raisons, nos relations bilatérales, anciennes - on dit souvent traditionnelles - couvrent les domaines les plus variés, notamment, il faut le dire, au Québec, où cette relation est directe et privilégiée n'est contestée par personne, dès lors que chacun veille à protéger les intérêts nationaux et à respecter les souverainetés.

- Il faut constater, cependant, que dans leur ensemble, les relations franco-canadiennes n'ont pas atteint le niveau et l'ampleur que l'on était en droit d'espérer. Et je sais que le gouvernement canadien fait, pour la regretter, la même constatation. Cela dépend aussi beaucoup de nous. Sur le plan économique, en particulier, nos échanges restent modestes, modestie qui ne correspond ni aux capacités de nos pays et de leurs entreprises, ni à notre commune volonté politique. Il y a là un paradoxe et un effort important à consentir. Les possibilités sont nombreuses, j'allais dire illimitées, quand on connaît l'immensité de votre pays, que l'on étudie les richesses virtuelles qui s'ajouteront d'années en années à celles que l'on connaît. Il faut que ces possibilités se diversifient, s'approfondissent, et c'est pour sa part, je vous le dis hautement ici, madame, ce que souhaite la France.

Il reste, au fond, quand j'en fais le tour, un seul différend. Il est sérieux. Il nous oppose dans le domaine de la pêche, et je dois vous dire que sa persistance me paraît, à moi, inexplicable.

- Vous défendez les intérêts de vos pêcheurs, comment ne pas le comprendre. Nous défendons et nous défendrons les droits des nôtres, vous le comprendrez. Ces droits existent, le gouvernement canadien les a reconnus. Il existe un accord signé par nos deux pays en 1972. S'il y a contestation sur l'étendue de ces droits et qu'il n'est pas possible, ce que je regretterais, d'arriver par des négociations entre le gouvernement à une solution mutuellement acceptable, pourquoi ne pas avoir recours à l'arbitrage d'une tierce partie, - institution, personne, pays - pour l'ensemble des questions qui restent à régler.

- Ce recours à un arbitrage, vous le savez madame, est explicitement prévu par le même accord de 1972. Parler d'une seule chose marque bien l'importance qu'on y attache même si elles ne sont qu'une part dans la totalité des relations entre deux grands pays, mais il faut veiller d'une part à des intérêts légitimes et d'autre part à ne pas aiguïser inutilement les sensibilités.

- A Saint-Pierre et Miquelon par exemple, l'attente et l'incertitude ont fait place à l'anxiété et

même à l'amertume. Nos pêcheurs métropolitains, de Bretagne, dont les droits et traditions remontent loin dans le temps souffrent gravement de cet -état de chose et les voies de droit qui permettraient d'arriver à une juste solution sont connues puisqu'il s'agit de débattre - et vous le savez - de la limitation des frontières maritimes en même temps que des quotas de pêche, c'est-à-dire des quantités de poissons selon les espèces qui par accords mutuels peuvent être reconnues à tel et tel pays.\

` Suite sur le différend franco-canadien en matière de pêche `

- Nous considérons que ces deux négociations ` frontières maritimes et quotas de pêche ` sont liées, qu'on ne peut pas traiter l'une en laissant l'autre de côté ou la laisser durer à travers les années qui viennent. Je n'aurais garde d'insister, madame, parce que ce qui nous unit est tellement plus fort que ce qui nous divise. Mais si j'ai tenu à m'arrêter un moment sur ce problème, c'est que nous sommes arrivés à un certain degré d'incompréhension qui fait que la responsabilité dans ce domaine limité peut apparaître comme une rupture avec un rejet de la responsabilité de l'autre partie. Quand on pense à la gravité des différends sur la surface de la planète qui précisément sont réglés par l'arbitrage, si deux pays comme le Canada et la France, tels qu'ils sont, à leur degré de civilisation, compte tenu de la -nature de leur relation, ne parvenaient pas, soit par négociation directe, ce qui est le cas, soit par arbitrage ce qui devrait devenir le cas, à s'entendre, alors on pourrait comprendre un peu mieux les raisons de toutes ces luttes généralement imbéciles et souvent cruelles qui se déroulent à travers le monde pour des motifs qui le justifient davantage dans la mesure où ils engagent l'esprit ou la croyance.

- Alors, il y a d'un côté un patrimoine historique et culturel commun, un même idéal démocratique, un égal intérêt pour la paix dans le monde, pour plus de justice entre les pays industrialisés et pays en voie de développement. Le Canada a montré l'exemple d'une façon intelligente et audacieuse. Tout cela fait que nous sommes vraiment de la même famille. C'est vrai que les querelles de famille, ça existe aussi. Elles ne sont pas toujours les plus faciles à régler. J'ai l'impression que nous en apportons, j'allais dire que vous en apportez madame, - je ne vais pas rejeter sur votre pays une responsabilité que je crois lui revenir mais qui mérite examen -, l'illustration. Je pense que nous devrions pouvoir une fois que nous avons considéré que nous sommes de la même famille, considérer aussi qu'après tout un peu d'intelligence et du coeur permettraient de poursuivre notre route sans plus être arrêtés par des incidents de ce genre.

- J'en appelle donc au bon sens, à la raison, au droit, à l'amitié. Nous ferons ce qu'il faudra.\ Vous serez certainement une excellente messagère en raison de votre connaissance des intérêts dans votre pays et de votre attachement pour les relations entre le Canada et la France.

- Votre vie publique et votre vie privée le montrent chaque jour. Nous avons d'ailleurs le plaisir d'avoir parmi nous plusieurs membres de votre famille et notamment votre fils, qui il n'y a pas si longtemps, faisait ses études à Fontainebleau.

- L'histoire de la France qui vous accueille et que vous allez parcourir du Nord au Sud, vous est familière. La France est un Etat non seulement établi dans l'histoire, qui a peut-être un peu trop fait appel à cette histoire, qui aime se rappeler et rappeler ses grandes oeuvres, mais c'est aussi un Etat moderne actuel, ouvert aux évolutions et aux techniques, celles de notre époque et celles de demain. J'espère bien madame que vous pourrez le constater avec plaisir au cours de votre visite en province.

- Vous verrez notamment à Toulouse à quel point nous travaillons en accord avec plusieurs de nos amis européens pour le développement de la coopération internationale.

- Je vous souhaite, madame, monsieur Sauvé et à tous vos compagnons de voyage, un agréable et fructueux séjour en France.

- Cela m'a fait personnellement un grand plaisir que de pouvoir mettre en oeuvre ce rendez-vous, ce double rendez-vous, celui qui vit la France aller chez vous, celui qui voit venir ici le Gouverneur général dont la vie, la carrière, les engagements ont été toujours ceux de la compréhension, je dirai souvent même de l'amour et de l'attachement aux valeurs de la France.

- Je vais donc me conformer à l'usage, au nôtre, au vôtre en levant mon verre comme le feront tous nos invités à votre santé, madame le Gouverneur général, à celle de votre famille, aux êtres

qui vous sont chers, à celle de la délégation dont la plupart des représentants se trouvent autour de cette table. Je lève mon verre en même temps au bonheur et à la prospérité du peuple du Canada, de ce peuple ami qui j'espère trouvera dans mes paroles et dans ce geste un signe et un appel d'amitié, de concorde et de compréhension afin que ce que nous avons à construire pour demain soit digne de nos espérances, j'allais dire et je ne crois pas exagérer, digne de nos certitudes.\